

---

---

## LE CRIME ET L'ÉPILEPSIE

---

Un grand effort est fait par tous les psychologues de notre génération pour éclairer les consciences les plus obscures par excès de trouble ou de profondeur, l'âme du génie et l'âme du criminel, pour expliquer cet inexplicable, pour trouver la loi de ces exceptions. Que sortira-t-il de tant de recherches? Jusqu'ici, pas grand'chose de bien net, en apparence du moins. Confessons que si « la psychologie des grands hommes » reste embryonnaire, malgré Moreau de Tours, Joly, Lombroso et tant d'autres, la psychologie des grands meurtriers et des grands voleurs n'est guère plus avancée; j'entends leur psychologie physiologique, car il n'en est peut-être pas tout à fait de même de leur psychologie sociologique. — Mais il est toujours intéressant néanmoins de suivre, en leurs travaux ondoyants, les anthropologistes nouveaux. Si vague qu'il soit, après tout, le résultat qui déjà semble se dégager de leurs observations et de leurs expériences accumulées, à savoir que toute supériorité intellectuelle ou toute perversité morale extraordinaires ont pour condition un état plus ou moins morbide de l'organisme, une *anomalie* physique, aurait une réelle importance, s'il était démontré. Il s'ensuivrait une nouvelle manière d'envisager, non seulement le crime et le génie, mais la maladie. Je me souviens qu'un jour, dans un accès de pessimisme, il m'est arrivé d'écrire : « Quand on sait la part de la santé dans le bonheur, on apprécie mieux la santé, mais on prise moins le bonheur. » Si Lombroso a raison, ce que je disais ainsi du bonheur, j'aurais aussi bien pu le dire de l'honnêteté et de la vertu, et ajouter ce corollaire : quand on sait la part de la maladie dans le vice et le délit, on doit flétrir moins le vice et le délit, mais on doit juger la maladie plus honteuse. Ce point de vue scientifique nous ramènerait de la sorte au préjugé des paysans qui rougissent d'être malades. Ce ne serait pas d'ailleurs la seule anticipation du sens commun paysannesque sur les théories de nos savants : il n'a pas attendu celles-ci

pour avoir sur l'hérédité des aptitudes corporelles ou mentales les idées les plus justes.

Mais est-il vrai que le criminel soit un malade, en dépit de sa longévité? Rien de moins certain. Je me propose d'examiner aujourd'hui une expression singulièrement précise que Lombroso vient de donner à cette thèse, et dont le développement remplit tout le second volume de son *Uomo delinquente*, récemment publié<sup>1</sup>. Le plaisir qu'on prend à lire cet auteur, malgré son désordre et la nature odieuse de ses sujets, ressemble assez au plaisir de voir travailler un peintre, surtout quand il brosse fiévreusement et ne s'assujettit pas à un plan préfixe, mais modifie, remanie, transforme son dessin au gré de son inspiration du moment. Ce portrait en pied du criminel, qui est sur son chevalet depuis des années, est toujours fini et toujours à recommencer; avant-hier, c'était la silhouette d'un néo-sauvage; hier, d'un aliéné; aujourd'hui, d'un épileptique. Ou plutôt ces couches d'hypothèses se superposent sans se recouvrir entièrement; la dernière a la prétention de se fusionner avec les deux précédentes. C'est un palimpseste anthropologique.

Lombroso ne dit pas que tout épileptique soit un criminel<sup>2</sup>, mais il croit prouver que tout vrai criminel est un épileptique plus ou moins déguisé. L'épilepsie serait le genre dont la criminalité serait la variété la plus répandue. Il passe en revue toutes les espèces de criminels, le criminel-né ou par folie morale, le criminel par passion, le criminel par folie, par hystérie, par alcoolisme, voire le criminel d'occasion et le *criminaloïde*, et, au fond d'eux tous, il découvre des traces de tempérament épileptique ou *épileptoïde*. A première vue, une généralisation aussi abusive, en dépit des restrictions que l'auteur y apporte çà et là, mais qu'il oublie un instant après, ne paraît pas mériter l'examen. Elle se heurte d'emblée à l'insolence des chiffres. Le docteur Marro, de Turin, est un élève de notre auteur, son compatriote, et, à l'époque où il composait son excellent livre sur *I caratteri dei delinquenti*, il ne pouvait ignorer l'importance que son maître attribuait dès lors à l'épilepsie. Son attention avait donc été dressée à ne point laisser échapper les moindres signes de cette affection en étudiant ses sujets. Cependant, sur les 507 délinquants hommes observés par lui, il n'a trouvé que

1. Deuxième volume de l'*Uomo delinquente*, de Cesar Lombroso. (Fratelli Bocca, Turin, 1889.)

2. D'après les recherches de Tonini, cité par L., la proportion numérique des menteurs, des voleurs, des pervers de toute catégorie, parmi les épileptiques, ne s'élèverait qu'à 4 ou 5 p. 100. (Elle serait, il est vrai, égale à 63 p. 100 d'après Cividali.)

20 cas d'épilepsie. Encore ajoute-t-il qu'un seul de ces 20 avait commis un délit sous l'influence directe de l'accès épileptique, chose vraiment surprenante si l'on veut que l'épilepsie soit le ferment organique spécial de la criminalité. Bien mieux, la proportion des épileptiques dans les prisons italiennes, d'après les études statistiques du même écrivain, est tout au plus de 0,66 pour 100; et Lombroso lui-même avoue qu'elle est seulement de 5 p. 100!

La réfutation de l'idée dont il s'agit, si on la prend au pied de la lettre, est donc aisée. Trop aisée même; et l'on a peine à croire qu'un savant de cette envergure ait pu se fausser à ce point l'esprit, par précipitation de jugement. On reste enclin à penser plutôt, je ne sais pourquoi, après avoir lu attentivement son ouvrage, que, sous son amalgame d'observations et de conjectures, s'agite peut-être une idée profonde, comme une source sous un éboulement. Tâchons de dégager cette vérité confuse, et, dans ce but, parcourons à notre tour le chemin en zigzag suivi par l'aliéniste italien. C'est la première fois qu'il nous donne occasion de nous promener avec lui à travers toutes les variétés criminelles, au lieu de nous enfermer dans la criminalité native. Il a cherché, et c'est là le côté neuf de son livre, un trait d'union, un même foyer virtuel ou réel, à ces diverses formes de la criminalité; il a voulu rattacher intimement les uns aux autres, par un lien de chair, la férocité froide de l'assassin de race, sans peur et sans remords, le délire homicide de l'aliéné qui pleure, après son crime, l'explosion meurtrière du coupable par passion ou par ivresse, l'aberration désastreuse du fanatique ou du *mattoïde*, la routine professionnelle du voleur d'occasion tombé dans l'engrenage de la récidive, la scélératesse impunie du criminel latent, du bandit homme d'État, ce privilégié des temps égalitaires. — A des modes d'activité si dissemblables par les mobiles et les procédés, les anciens criminalistes ne trouvaient qu'un caractère commun, la violation cruelle ou astucieuse d'un droit d'autrui; Lombroso prétend leur découvrir une cause commune, inhérente à la substance du corps. Il s'est trompé, sans doute, en spécifiant cette cause, qu'il a identifiée sans raison suffisante à l'épilepsie: il excelle, entre parenthèses, à découvrir ou imaginer les analogies les plus imprévues et à les transformer inopinément en identités. Mais son erreur en ceci ne prouve nullement que la cause cherchée et mal précisée par lui n'existe pas.

I. — Parlons d'abord des criminels par folie morale. Ils ne diffèrent des criminels-nés, réputés tels comme porteurs du signallement plus ou moins équivoque ou arbitraire tracé par Lombroso, que par une exagération marquée des caractères propres à ceux-ci, avec les-

quels on peut sans inconvénient les confondre. Or, aux yeux de notre auteur, les fous moraux ou les criminels-nés ressemblent aux épileptiques par les traits suivants, que je cite comme échantillon de ses assimilations habituelles. Même retard dans l'*équation personnelle* relativement aux gens normalement constitués. Même vanité. Même penchant à se contredire et à tout exagérer. Même irritabilité morbide, mauvais caractère, lunatique et soupçonneux. Même obscénité. Incidemment, le coït est assimilé à la convulsion épileptique de même que l'*accès de génie* et la furie criminelle. L'*accès de génie*, notamment, par son instantanéité, sa violence, l'amnésie consécutive (?), est épileptiforme... On se demande ce que signifie, au net, l'épilepsie ainsi comprise. Même disvulnérabilité. Observons que la disvulnérabilité des malfaiteurs *ruraux*, illettrés, leur est commune avec toutes les personnes de leur classe; celle des malfaiteurs urbains, raffinés, est imaginaire <sup>1</sup>. Même cannibalisme : Cividali a vu un épileptique « manger le nez à trois de ses compagnons ». Soit, mais dans les batailles après boire, entre paysans, on voit souvent l'un des combattants, point épileptique le moins du monde, enlever avec les dents un morceau du nez ou de l'oreille de l'autre. Ici, la persistance de sauvages habitudes, remontant aux lointains aïeux, peut être invoquée comme explication. Mais, chez l'épileptique, les excès dont il s'agit ont une autre origine; nous le verrons. Même tendance au suicide. Même penchant à s'associer : dans les maisons de santé, les épileptiques se distinguent des autres aliénés par le goût de l'association qui leur est commun avec les pensionnaires des maisons d'arrêt. Ajoutons : et avec les honnêtes gens. Si l'épileptique est sociable, c'est simplement parce qu'il n'est pas fou <sup>2</sup>, quoi qu'en dise Lombroso. Car la folie est, par essence, l'isoloir de l'âme.

N'objectez pas à toutes ces similitudes plus ou moins factices que, par deux caractères au moins, l'intermittence des accès et l'amnésie consécutive, l'épileptique contraste avec le criminel-né. On vous répondra que, d'après les gardiens des prisons, les prisonniers ont dans leur journée un *mauvais moment*, et que, d'après Dostoïesky (*Maison des morts*), le retour du printemps surexcite l'instinct de vagabondage chez les détenus. (Nous verrons plus loin que tout, psychologiquement, et non pas les seuls penchants criminels, est périodique.) Lombroso et son collègue Frigerio disent avoir observé

1. Voir *le Crime*, de Henry Joly, à ce sujet.

2. Je veux dire qu'il n'est pas fou dans l'intervalle de ses accès, malgré l'empreinte permanente que le tempérament épileptique imprime au caractère. Quant à l'accès épileptique, on doit y voir une folie intermittente, une *manie* passagère.

que, les jours d'orage, où les accès des épileptiques deviennent plus fréquents, les hôtes des prisons deviennent plus dangereux, déchirent leurs vêtements, brisent leur mobilier, frappent leurs surveillants. Dans certains cas, nous dit-on encore, il y a une sorte d'*aura* criminelle qui précède le délit et le fait pressentir, et l'on nous cite un jeune homme « dont la famille s'apercevait qu'il méditait un vol quand il portait continuellement la main au nez, habitude qui finit par le lui déformer. » Quant à l'éclipse de mémoire après l'accès délictueux, elle a été observée par Bianchi sur quatre fous moraux, et l'on sait aussi que les enfants, ces criminels temporaires, ont l'oubli facile de leurs méfaits. Mais qu'est-ce que les enfants n'oublent pas très vite, méfaits ou surtout bienfaits? <sup>1</sup>

Autre analogie, bien inattendue, entre les criminels-nés et les épileptiques. Leur manière de marcher, étudiée suivant la méthode de Gilles de la Tourette <sup>2</sup>, est la même, et diffère pareillement de celle des gens ordinaires. A l'inverse de ceux-ci, les individus anormaux dont il s'agit marchent en faisant le pas gauche un peu plus long que le droit; en outre, toujours contrairement à l'allure morale, ils s'écartent de la ligne d'axe un peu plus à droite qu'à gauche, et leur pied gauche, en se posant à terre, forme avec cette ligne un angle de déviation plus prononcé que l'angle formé par leur pied droit. Tels sont les trois caractères par lesquels, d'après les mesures du D<sup>r</sup> Perrachia et de Lombroso lui-même, l'allure des coquins, non moins que leur conduite, s'opposerait à celle des honnêtes gens et ressemblerait à celle des malheureux atteints du mal caduc. Par malheur, on ne nous dit pas sur quel chiffre d'observations ces conclusions sont fondées; et il est fort possible qu'un nouvel anthropologiste, reprenant les recherches du D<sup>r</sup> Perrachia, arrive à des résultats tout contraires, comme il est arrivé trop souvent en anthropologie criminelle. D'après Lombroso, par exemple, le criminel a la taille supérieure à la moyenne; d'après plusieurs de ses collègues, il l'a inférieure, et, en cela, ces derniers sont d'accord avec d'anciens auteurs tels que Ferrus <sup>3</sup>, qui cite des observations portant sur la population prisonnière de France et d'Angleterre. Si notre auteur a pu se tromper à propos des mesures aussi simples que celle de la taille, il est peut-être permis de ne pas accepter sans réserve ses chiffres relatifs à des mensurations tout autrement complexes et difficiles.

1. Il en est, du reste, de l'amnésie épileptique comme de l'amnésie hypnotique, qui n'est pas sans de nombreuses exceptions, comme le prouvent les sujets de M. Delboëuf.

2. Dans ses *Études cliniques et pathologiques sur la marche*. Paris, 1886.

3. *Les Prisonniers*, par Ferrus, p. 76.

On ne doit pas oublier qu'il y a une forme d'épilepsie sans convulsion, consistant en vertiges. Cette dernière, la plus profondément perturbatrice, d'après Esquirol, s'accompagne plus fréquemment que l'autre de tendances vénériennes, homicides, frauduleuses, incendiaires, chez des gens réputés honnêtes auparavant. Toutes les fois qu'on observe, chez les jeunes délinquants surtout, une certaine périodicité intermittente des impulsions délictueuses, il y a donc lieu de soupçonner leur nature épileptique. D'après Trousseau, quand un individu, *sans motifs*, commet un homicide, on peut affirmer qu'il a agi sous l'influence de l'épilepsie. De l'épilepsie, ou de quelque autre névrose? En tout cas, épileptique ou non, l'auteur d'un meurtre exécuté *sans motifs* ne saurait être, en général, et sauf l'exception que nous verrons plus loin, qualifié criminel. Il y a des cas, dit-on, où l'épilepsie, longtemps latente, ne se révèle que postérieurement aux délits, commis sans doute sous son influence inaperçue. Cela est vrai, et cela est fâcheux; mais cela ne prouve pas qu'il en soit toujours ainsi, ni qu'il faille assimiler au voleur qui vole conformément à son caractère habituel et fondamental, le voleur qui vole conformément à son caractère morbide et passager, greffé sur l'autre par un trouble cérébral. Dans le premier cas le sujet est responsable, il est irresponsable dans le second. Lorsque l'on a, nous dit-on encore, des informations complètes sur la parenté des criminels et des épileptiques, on voit, chez leurs parents et leurs aïeux, l'épilepsie alterner avec la criminalité. Mais l'alternance et l'identité font deux. La folie aussi alterne souvent avec le génie dans une famille, et la nuit avec le jour dans le ciel.

Suivant Lombroso, enfin, la carte italienne de l'épilepsie, par provinces, concorde parfaitement avec celle de la criminalité. Je ne suis pas frappé de cette concordance; loin de là.

Tout cela s'explique, à son avis, quand on sait que l'épilepsie est une irritation de la substance grise mal nourrie qui, au lieu de pouvoir dépenser peu à peu régulièrement sa force, doit la décharger par accès. Cette irritation donne lieu à des phénomènes différents suivant la nature des territoires cérébraux auxquels elle s'étend. Quand le domaine du sens moral est envahi, la folie morale éclate. Je le veux bien, malgré les critiques pénétrantes dirigées par Colajanni, dans sa *Sociologie criminelle*, contre la localisation des fonctions mentales élevées; mais cela prouve-t-il que le ressort cérébral du sens moral, s'il existe à l'état distinct, ne puisse être faussé que par l'épilepsie?

Nous avons dit que l'éminent aliéniste prétend concilier son explication actuelle de la criminalité native par l'épilepsie avec sa

précédente explication par l'atavisme. Il s'appuie sur cette considération que les épileptiques ressemblent à nos lointains aïeux par « la religiosité, la férocité, l'instabilité, l'agilité, le cannibalisme et des instincts véritablement bestiaux », tels que le goût de boire du sang, de dévorer des animaux avec leur peau, etc. Observons que ces dépravations du goût se rattachent à d'autres du même genre où se montre clairement leur nature pathologique, nullement atavistique, par exemple à la *coprophagie* et à la *scatophagie*.

II. — Pour bien marquer la nature du dissentiment qui, à mon grand regret, me sépare de Lombroso, je citerai un exemple qui lui est cher, celui du fameux Misdéa. Ici notre auteur semble triompher, parce qu'en effet la criminalité native et l'épilepsie sont enchevêtrées au point de désespérer l'analyse. Il n'est pas impossible cependant de les démêler si l'on a égard à certains principes que j'ai souvent indiqués dans cette *Revue* comme devant servir de fondement à la responsabilité pénale. En deux mots, Misdéa était un mauvais soldat italien, fourbe, haineux, violent, vaniteux, paresseux, insensible, et, avec cela, épileptique, qui, dans un accès final, provoqué par le plus futile froissement d'amour-propre, s'enferma dans une chambre de la caserne, et de là se mit à fusiller ses camarades dont il croyait avoir à se plaindre. Il fallut un siège en règle pour le désarmer. Or, en lui, nous dit-on, « l'insensibilité, la paresse, la vanité, la violence, la haine poussée jusqu'au cannibalisme, tous ces caractères que nous retrouvons dans le criminel-né et le fou moral, sont exagérés par l'épilepsie. » Exagérés, soit, mais non créés. N'y avait-il pas, chez Misdéa, indépendamment de l'épilepsie, l'étoffe d'un criminel? Et si, par hypothèse, cette étoffe lui eût manqué, c'est-à-dire s'il n'eût été ni paresseux, ni orgueilleux, ni vindicatif, ni cruel, ni menteur, est-ce qu'il eût commis, dans un accès d'épilepsie, les meurtres qui l'ont conduit à l'échafaud? Le dernier vertige épileptique qui l'a saisi paraît n'avoir fourni à ses virtualités criminelles qu'une occasion de se révéler. Et cette occasion aurait pu leur être procurée aussi bien, sinon mieux, par certaines circonstances de la vie sociale où d'autres malfaiteurs que lui se sont trouvés; comme, par exemple, si un outrage réellement grave eût été infligé à son orgueil ou si l'excès de la misère l'eût acculé, un beau jour, au choix inévitable entre le travail, repoussé par sa paresse, et l'assassinat, accepté par son insensibilité. Dans ce dernier cas, combien les homicides qu'il eût commis, moins atroces peut-être dans la forme, eussent été plus dignes pourtant du nom de crimes! Son caractère, en se manifestant de la sorte sous un nouvel aspect, fût resté le même au fond; tandis que la manifestation par l'épilepsie

en a été, outre l'exagération, la *dénaturation* partielle. D'un lâche notamment elle a fait un brave, un héros sinistre, qui tient tête seul à tout un régiment. Par là le Misdéa habituel est devenu en partie irresponsable moralement des crimes qui lui ont été imputés, et à raison desquels je ne regrette guère, d'ailleurs, qu'il ait été exécuté. Mais supposons que Misdéa, en temps ordinaire, eût été laborieux, modeste, bon, franc, généreux; si, par hasard, dans un accès d'épilepsie, il eût tué un de ses camarades, croit-on qu'il eût été condamné? Acquitté, à coup sûr, et enfermé dans quelque asile.

Et cependant le meurtre commis par lui, dans cette hypothèse, aurait pu être motivé de même par un froissement d'amour-propre. Il suffit de supposer que l'altération de sa personnalité aurait porté sur sa modestie, transformée brusquement en vanité malade, comme elle a porté sur sa lâcheté, devenue intrépidité. Lombroso a l'air de penser que, lorsqu'un acte de violence ou de fraude commis par un épileptique ou un fou se présente précédé d'un motif, si grand que soit l'écart entre la futilité du motif et la gravité de l'acte, ou mieux entre le caractère momentané, accidentel, exprimé par le motif, et le caractère permanent, essentiel, de la personne, on ne saurait distinguer raisonnablement l'acte ainsi commis d'un acte analogue commis par un criminel jugé tel sans contestation. Mais c'est une erreur. Il n'y a peut-être pas de meurtre commis par un fou, dans un moment d'impulsion maniaque, qui n'ait sa cause dans une passion propre à cet aliéné en ce moment-là. Si l'on a égard à l'intensité de cette passion, jalousie conjugale ou fureur de vengeance exaspérée, on verra qu'il y a le plus souvent proportion entre le motif (imaginaire) et l'acte. Mais cette proportionnalité ne suffit pas à prouver la criminalité de l'agent. A l'inverse, il peut y avoir la disproportion la plus énorme, en apparence du moins, entre un homicide et la circonstance qui l'a déterminé, sans que le meurtrier cesse d'en être pleinement responsable. Tel négus d'Abyssinie, tel roi de Dahomey qui voit l'un de ses sujets ne pas s'aplatir assez vite contre terre sur son passage, entre en fureur et lui tranche la tête d'un coup de sabre. Mais, à la différence de Misdéa, ce bandit couronné n'a pas, même partiellement, changé de caractère en exerçant une vengeance si féroce pour réparation d'une si faible offense. Aussi sa responsabilité morale, suivant nous, est-elle entière, à cela près que, alcoolisé par sa toute-puissance, il pourrait bien être en proie à une sorte de *delirium tremens* chronique. Mais beaucoup de brigands urbains ou ruraux, civilisés ou barbares, qui n'ont pas la même excuse à alléguer, arrivent pareillement, après une longue



carrière d'assassinats cupides ou vindicatifs, à tuer un homme pour un gain de quelques centimes ou une simple injure, ou même, très rarement, pour le seul plaisir de tuer; et, bien qu'ici le crime puisse être réputé sans motif, ou sans motif suffisant, la culpabilité de l'auteur n'en est pas le moins du monde atténuée. Car, à la longue, le goût du sang pour le sang chez le meurtrier, comme la soif de l'or pour l'or chez l'homme cupide, est, non pas une anomalie, non pas un symptôme d'aliénation de soi, mais, au contraire, l'expression et le fruit de leur nature la plus propre, de celle qu'ils se sont faite eux-mêmes et peu à peu, par la consolidation de leur volonté en habitude.

III. — Passons aux délinquants *per impeto*, c'est-à-dire par éclat de passion, par coup de foudre. Leur proportion, très mince, est de 5 à 6 p. 100 en Prusse et en Suisse. Ils sont très jeunes, de dix-huit à vingt-cinq ans; plus nombreux parmi les femmes que dans notre sexe; très honnêtes au fond, très sensibles. Leur repentir après le crime va jusqu'au suicide. Beaucoup de délinquants politiques et de mères infanticides peuvent être rangés dans cette catégorie. — Certes, ils ne ressemblent guère aux précédents. Eh bien, ils n'en sont pas moins, eux-mêmes, des épileptiques dissimulés. Tel était ce jeune homme qui, pour se venger des refus de sa maîtresse, l'attendit, la tua en plein jour au milieu de ses amies, puis se jeta sur son cadavre qu'il couvrit de baisers et dont il fut impossible, pendant des heures, de le détacher... Mais ces violentes attaques d'amour ou d'honneur, remarquons-le, ces foudroiements du cœur, éclatent surtout parmi les peuples primitifs, les plus exempts de névroses. — Si tous les passionnés explosibles sont des épileptiques, autant vaut dire tout de suite que l'on entend par épilepsie la passion, purement et simplement.

Aux meurtriers de cet ordre notre auteur relie les suicidés par passion et par folie. Les suicides qui ont cette cause, sous forme amoureuse, vont en augmentant dans les capitales, à Paris et à Madrid par exemple, pendant que, dans la masse de la population, ils vont en diminuant. Mais ne nous écartons pas de notre sujet. Une question seulement : si les femmes qui se suicident par amour sont des névrosées, leur mal n'est-il pas plutôt l'hystérie que l'épilepsie ?

IV. — Occupons-nous du criminel aliéné. Ici, nous ne suivrons plus Lombroso de si près; car il est difficile de le résumer. Après avoir énuméré toutes sortes de raisons d'identifier ou d'assimiler le fou criminel au criminel-né<sup>1</sup>, il consacre un chapitre à montrer au lecteur, un

1. La folie est fréquente dans les prisons. D'après la statistique prussienne de Somner, la population libre présente 1 fou sur 250 ou 400 habitants, la popula-

peu surpris, les différences essentielles qui séparent la folie de la criminalité. Il est vrai que ces développements tendent à confondre la criminalité avec l'épilepsie. Mais c'est toujours la même manière d'argumenter à coups d'exemples, qui rappelle la manière de plaider de certains avocats, à coups d'arrêts, auxquels il est toujours possible d'en opposer d'autres. A quoi bon d'ailleurs, s'il en est ainsi, avoir commencé par établir entre le criminel vrai et le criminel fou, des ressemblances forcées qu'on est obligé d'effacer ensuite? Pourquoi avoir affirmé, à tort ou à raison, qu'ils se ressemblent par l'implantation des oreilles *en anse*, par la rareté de la barbe, par le clignotement des yeux et le strabisme, et encore plus par les caractères psychologiques? Pourquoi avoir noté la préméditation et la rage dont quelques fous, comme tous les délinquants ordinaires, font preuve dans l'exécution de leurs homicides, de leurs vols, de leurs viols, de leurs incendies; le soin qu'ils prennent souvent de préparer leur *alibi*, d'éluder le *Code pénal*? Pourquoi, au lieu de confronter des types bien purs de folie à des types également nets de criminalité, s'être attaché de préférence à ces types hybrides où « l'habileté s'associe merveilleusement au délire », comme chez Euphrasie Mercier <sup>1</sup>, ce qui n'empêche pas le délire et l'habileté de faire deux? La finalité inconsciente qui travaille en nous sans nous collabore fréquemment avec notre déraison; mais cette coordination logique d'actes inspirés par un mobile absurde n'a plus lieu d'être considérée comme la preuve suffisante de la participation du moi normal au but poursuivi, depuis que nous savons si bien que le *moi* est un *nous*. Beaucoup d'incendiaires demi-imbéciles ont la précaution de mettre leurs effets à l'abri du feu avant de brûler leur maison. Ils n'en sont pas moins irresponsables. Je ne suis pas non plus très frappé du fait, si démontré soit-il, que sur 100 fous homicides, 67 avouent, 23 nient, 14 se repentent, 7 se vantent de leur action; et ces chiffres ne suffisent pas à me persuader que l'attitude des fous criminels, après leur crime, est précisément celle des criminels-nés. A première vue, une autre ressemblance entre eux paraît remarquable: beaucoup de fous criminels, réellement fous, simulent la folie, à l'instar des délinquants véritables. Mais, comme Lombroso le montre un peu plus loin, ils simulent une

tion des prisons 1 fou sur 20 ou 40 prisonniers: 10 fois plus! — Thompson affirme que, sur 5432 prisonniers écossais, 673 ont donné en prison des signes d'aliénation mentale, alors que 53 seulement à l'audience avaient été reconnus aliénés. Ce qui montre avec évidence que les magistrats ont tort de se méfier des aliénistes. — Maintenant, remarquons que, parmi les 673 aliénés dont il s'agit, Thompson a découvert 57 épileptiques seulement. Ainsi, 57 épileptiques seulement sur 5432 prisonniers!

1. Voir à ce sujet une monographie du Dr Ball.

folie qu'ils n'ont pas, et si gauchement que la ruse est toujours transparente, à la différence des criminels. Si les uns comme les autres, enfin, ont un penchant à la récidive, n'est-ce pas en vertu des lois de l'habitude auxquelles la folie n'a pas pour effet de nous soustraire, mais, au contraire, de nous assujettir plus servilement ?

Par exemple, Lombroso n'a pas tort, je crois, de mettre en relief le fait bien connu, que certaines formes classées et classiques d'aliénation mentale, la monomanie homicide, la cleptomanie, la pyromanie, l'érotomanie, etc., correspondent aux formes différentes et permanentes du crime, au meurtre, au vol, à l'incendie, au viol, etc. Je dis que cette correspondance est instructive, mais à un autre point de vue que celui de Lombroso. Elle ne prouve pas le moins du monde ce qu'elle semble signifier à ses yeux, c'est-à-dire la commune origine du crime et de la folie, ou leur identité fondamentale. Sur ce point je le renvoie à lui-même. Mais, en revanche, le fait que certaines grandes spécialités de folie sont caractérisées par des impulsions à commettre et à répéter tel délit spécial entre mille autres actes possibles, tend peut-être à montrer la probabilité d'un type cérébral propre aux criminels. L'existence de ce type controversé, en effet, suppose avant tout l'importance *physiologique* et non pas seulement sociale du crime. Or, ne semble-t-il pas que cette importance physiologique soit attestée, en quelque sorte, par la correspondance en question ? Il y a des catégories de folies caractérisées essentiellement par une impulsion irrésistible à tuer, à voler, à violer, à détruire les biens ; il n'y en a pas qui soit caractérisée essentiellement par une impulsion irrésistible à ramer, à nager, à tisser de la toile, à bêcher, etc. Ce sont là pourtant de bien antiques actions, répétées et multipliées depuis des siècles par d'innombrables générations. Mais il paraît que cette répétition si prolongée n'a pas suffi à fixer le désir de ces actions en instincts physiologiques, ayant un siège distinct dans le cerveau. Il faut donc, puisqu'il semble en être autrement pour le crime, que le crime malgré sa moindre répétition, sinon sa moindre antiquité, ait joué dans l'humanité un rôle supérieur en force, en profondeur d'impression, à ces actes de la vie commune. Justement parce qu'il a toujours été l'exception, il a été le monstre, la sensation vive qui frappe de son sceau l'être moral et descend jusqu'à l'être physique. Il partage ce privilège avec ces autres actes qui, quoique très grossiers et très communs, intéressent fortement l'organisme : boire des excitants (dipsomanie), manger gloutonnement (certaines formes d'hystérie), abuser des plaisirs sexuels, etc.

Non seulement il est des folies spécialement *adaptées* à chaque

espèce de délit, mais encore, parmi les folies d'autre nature, il n'en est pas une qui ne paye son tribut criminel plus ou moins considérable. Au nombre de celles-ci, le *mattoïdisme* mérite une place à part. Combinaison d'imbécillité et de mégalomanie, il consiste en une bouffissure extravagante d'orgueil, d'ambition, dans une tête faible. Le *mattoïde*, suivant Lombroso, est le produit d'une civilisation hâtive et factice. Il change souvent de métier, comme la plupart des délinquants, d'ailleurs. Il est processif, polémiste enragé, tourmenté d'idées fixes enrichies de développements contradictoires. Démoralisé par hypertrophie du moi, il partage avec le génie l'aptitude à s'affranchir de la tradition et de la coutume, du misonéisme populaire. Aussi peut-il jouer un rôle en politique. Beaucoup de régicides et de *présidenticides* ont été *mattoïdes*; beaucoup de chefs de parti pareillement. — Eux aussi puiseraient à la grande source épileptique leur délictuosité. Guiteau, par exemple, en tuant le président Garfield, semble avoir cédé à une crise épileptoïde dont ce meurtre a été le dénouement. — Mais n'oublions pas qu'il y a de bons *mattoïdes*, par exemple don Quichotte. Au demeurant, le *mattoïde* véritable est un fou dangereux, mais moralement irresponsable; partant, il n'est pas criminel.

Ce n'est pas Lombroso qui me contredira, puisqu'il s'est donné la peine de marquer par le menu toutes les différences qui séparent le criminel du fou <sup>1</sup>. Mais à vrai dire, ce n'est pas sur la différence essentielle qu'il insiste. L'acte du fou se caractérise par la prédominance d'un mobile non pas toujours disproportionné ni absolument imaginaire, mais en désaccord avec le caractère normal du sujet. A... tue son compagnon parce que celui-ci a refusé de lui cirer ses souliers. Il y a folie si A... est bon d'ordinaire et aime son compagnon; il y a crime si A... est né méchant, irascible et susceptible à l'excès, et a de l'antipathie contre sa victime. Ai-je besoin de citer tant d'exemples connus de fous homicides qui, sentant venir l'accès sanguinaire, supplient leurs gardiens de leur lier les mains ? <sup>2</sup> ou de fils, de frères, d'amis, qui aiment profondément leur mère, leur frère, leur ami, et, à certains moments, s'éloignent d'eux pour ne pas céder au désir invincible de les tuer? Le fou, d'un instant à l'autre, est dissemblable à lui-même, et si quelques-uns de ses actes, ceux

1. A la fin, en se résumant, il tâche de se concilier avec lui-même. Parmi les variétés de folie criminelle, dit-il, il en est qui présentent le type renforcé du criminel-né, regardé à travers un fort grossissement. Or, celles-ci sont voisines de l'épilepsie (?). D'autres sont en parfait contraste avec le type criminel. C'est qu'elles n'ont rien d'épileptique...

2. Voir, à ce sujet, *Maladies de la volonté*, par Ribot (citation de Marc), et Lombroso lui-même (citations d'Esquirol), p. 225 et s., 237 et s.

dont l'enchaînement constitue ce qu'on appelle abusivement son crime, ont une certaine cohérence, rien n'est plus incohérent que l'ensemble de ses sentiments et de sa conduite. Au contraire, le vrai délinquant ne se dément jamais. — Parfois, il est vrai, ce que nous avons vu se produire plus haut à propos de l'épilepsie se montre encore à nous : on voit « le délit et la folie se fondre ensemble complètement depuis la naissance » et, par suite, la criminalité acquérir la perfection d'un instinct, d'une habitude organisée, d'une volonté incarnée. Ici il y a accord, et non désaccord, entre le caractère normal et le caractère morbide, mais les deux diffèrent néanmoins ; ils diffèrent en degré, sinon en nature, comme on en a la preuve par l'intermittence des accès ; et cette différence de degré, qui exagère alors la ruse en perfidie, la méchanceté en férocité, la débauche en dépravation, équivaut souvent à une dissemblance radicale. Sans doute, dans ces cas rares, le problème de la responsabilité est singulièrement délicat, mais il n'est pas insoluble.

V. — Le délinquant alcoolique ne nous occupera guère, malgré l'antiquité de l'alcoolisme que Lombroso fait remonter à la pomme d'Ève, fruit d'un pommier à cidre évidemment. J'accorde que l'accès d'ivrognerie rappelle à quelques égards l'attaque d'épilepsie, que l'ivrogne, comme l'épileptique, est souvent cynique, d'une obscénité humoristique, que, à l'état d'ivresse, il est exposé à tuer son meilleur ami, puis à s'endormir et à oublier tout ce qu'il a fait. Je veux bien enfin que l'alcoolisme, quand il s'ajoute à l'épilepsie, double ou décuple ses effets. Mais tout cela, je l'avoue, ne parvient à me prouver ni que tout épileptique ou tout ivrogne soit criminel, ni que tout crime ait sa source profonde dans l'ivrognerie ou dans l'épilepsie.

VI. — Le délinquant hystérique ne nous retiendra pas beaucoup plus. On peut se demander pourquoi Lombroso attribue à l'épilepsie, plutôt qu'à l'hystérie, quand on a lu toutes les similitudes très réelles qu'il découvre entre elles, la vertu *criminogène* que l'on sait. On n'en voit qu'une raison, c'est que, l'hystérie étant rarissime dans notre sexe, il eût été difficile d'expliquer par là la délictuosité masculine, c'est-à-dire la presque totalité de la criminalité générale. Du reste, l'hystérie ressemble fort à l'épilepsie, ne serait-ce que par sa dissemblance constante avec elle-même, par son transformisme intérieur qui se reflète si bien dans l'écriture protéiforme des hystériques comme dans la mobilité de leur humeur. La grande attaque hystérique présente surtout les plus frappants rapports avec l'attaque épileptique. Comme celle-ci, elle est précédée d'une perturbation profonde du caractère dans le sens d'un égoïsme et d'un amour-

propre excessifs, d'une impressionnabilité malade. Si les femmes hystériques, comme les épileptiques, ont un penchant à s'associer dans les asiles, car elles sont très *imitatrices*, leur mode d'association consiste, de même, à se quereller continuellement.

Or, c'est un des mérites du livre si substantiel, si instructif, malgré tout, que nous étudions, d'avoir montré supérieurement que l'hystérie, comme l'épilepsie, est un excellent bouillon de culture pour le microbe du délit. Mais la preuve que ce microbe et ce bouillon font deux, qu'ils peuvent exister et se développer fort bien l'un sans l'autre, c'est le phénomène si fréquent des hystériques saintes, vertueuses, extatiques, tout adonnées aux bonnes œuvres un peu bruyantes peut-être, mais salutaires en somme. Lombroso reconnaît que ces femmes-là, mauvaises maîtresses de maison au surplus et négligeant leur intérieur, sont une providence dans les malheurs publics, pendant une épidémie ou une insurrection. Elles se jettent dans un fleuve pour sauver un enfant, elles bravent les balles sur une barricade ou un champ de bataille pour porter secours aux blessés. « Vertueuses par maladie », dit M. Legrand du Saulle; « altruisme anormal », dit notre auteur. C'est possible, mais voilà des anomalies et des maladies que nos médecins devraient bien propager. Pussions-nous avoir aussi un certain nombre d'épileptiques écrivains ou artistes de génie!

VII. — Arrêtons-nous au délinquant d'occasion, qui clôt la série. Le délinquant par nature, et aussi bien le délinquant d'habitude, diffère du délinquant d'occasion par un caractère que Ferri a nettement marqué : le premier est poussé au crime par une force intérieure, acquise ou innée, d'où lui vient l'étrange plaisir qu'il goûte à mal faire; tandis que le dernier, quand une force extérieure l'y pousse, n'est pas retenu dans l'honnêteté par une répugnance suffisante. Mais, le malheur est que l'occasion est toujours le point de départ d'une habitude, et le défaut de répugnance conduit, par la répétition des mêmes actes, à y trouver une jouissance de plus en plus vive. Je ne ferai donc pas difficulté de concéder à Lombroso, comme à Garofalo, que la distinction établie entre ces deux catégories de malfaiteurs est plus superficielle que profonde. L'occasion ne fait pas le larron, disent-ils avec raison, elle le révèle. L'occasion n'agit que par sa rencontre avec une condition interne du sujet, condition produite soit par l'hérédité, soit par l'éducation, soit plutôt par une combinaison des deux, mais, en tout cas, par une action directe ou indirecte du milieu social où les ancêtres de l'individu ont été baignés toute leur vie comme lui-même. C'est donc à tort que les anthropologistes s'efforcent de réduire le plus possible la part des

causes sociales du délit, et croient y parvenir en exagérant celle des influences héréditaires, biologiques. Lombroso qui, par *délinquant d'occasion*, semble entendre *criminel social* opposé à criminel naturel, est préoccupé d'atténuer les chiffres qui expriment la proportion de cette délictuosité. Il prétend n'avoir trouvé, sur 2000 prisonniers, que 43 délinquants d'occasion. Et encore, ajoute-t-il, sur ces 43, 19 étaient des dégénérés. Mais, en 1840, Lecomte avait compté que, sur 368 criminels de Philadelphie, 116 seulement l'étaient par nature, 137 par accident et 115 par relâchement de mœurs. Remarquons qu'il faut additionner ces deux derniers chiffres pour avoir la somme des influences sociales. Un peu plus loin, Lombroso se contredit en évaluant à 60 p. 100, dans l'ensemble de la criminalité, le contingent du criminel d'habitude, non de naissance, qui est simplement, suivant sa classification, une des trois variétés dans lesquelles il subdivise le criminel d'occasion. — Les deux autres variétés sont le *pseudo-criminel*, qui commet des forfaits soit artificiels, soit absous ou commandés par la coutume et est, au fond, un fort honnête homme, et le *criminaloïde*, que je ne parviens pas, je l'avoue, à distinguer du criminel de passion, ou du précédent. Entre l'influence de la coutume qui est toute-puissante sur le *pseudo-criminel*, marchand de vin fraudeur ou politicien menteur, et celle de la profession qui subjugué le *criminaloïde*, je ne vois pas trop la différence. L'un et l'autre sont des criminels d'imitation. Dans cette catégorie cependant faut-il ranger, avec Lombroso, ces officiers espagnols qui, à Cuba, « il y a peu d'années encore, se faisaient servir à table des plats d'oreilles de prisonniers, et fusillaient les spectateurs au théâtre » par divertissement militaire? L'auteur ne nous dit pas où il a puisé ce document extraordinaire (p. 403).

Quoi qu'il en soit, il est clair que, lorsque la condition interne du délit est le fruit, non de l'hérédité principalement, mais de l'éducation dans le large sens du mot, c'est-à-dire de l'imitation sous toutes ses formes, l'épilepsie n'a rien à faire ici. Mais Lombroso ne l'entend pas ainsi; il a, dit-il, découvert 4 épileptiques parmi ses 43 délinquants d'occasion, et là-dessus il triomphe, je ne vois pas trop pourquoi. S'il était vrai, comme il le suppose, que tous ou presque tous les enfants eussent à traverser une phase de criminalité temporaire, et que tout le miracle de l'éducation consistât à fixer cette phase ou à précipiter son remplacement quand elle peut être remplacée, je comprendrais sa thèse, puisque l'épilepsie a pu être appelée la maladie de l'enfance. Mais cette origine infantile du délit est aussi conjecturale que son origine atavique. L'idée qui lui sert de guide est, en somme, que tout crime suppose la préexistence d'un

germe criminel inné, et qu'à défaut de cette prédestination organique plus ou moins accusée, nulle damnation criminelle ne saurait avoir lieu malgré toutes les tentatives du dehors. Malheureusement pour cette idée, l'éducation et l'imitation, qu'on dit impuissantes, paraissent l'être à détruire les instincts pervers bien plus qu'à les susciter. Jamais, j'en conviens sans peine, elles ne feront d'un criminel-né un honnête homme; la faveur du sort pourra tout au plus en faire un de ces criminels latents ou impunis qui exercent en haut lieu; mais elles peuvent faire d'un honnête homme un criminel d'occasion d'abord, puis d'habitude enracinée, et ce dernier, parvenu à un certain degré, n'est point discernable du criminel-né, comme le reconnaît Lombroso<sup>1</sup> (p. 431). Je puis citer l'exemple, que je lui emprunte (p. 430), d'une bande d'assassins composée de dix frères ou sœurs; seule la plus jeune des sœurs, toute enfant (que devient ici la criminalité infantile?) se refusait à voler et à verser le sang; mais contrainte par force à suivre ses parents, elle en arriva à être avec le temps la plus féroce d'eux tous.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de remarquer une fois de plus la fécondité de cette force sociale de l'imitation, qui se traduit par les effets les plus opposés. A son premier pas dans le crime, l'égaré a rompu momentanément avec son misonéisme ordinaire, il a innové, comme l'inventeur; mais, aussitôt après, il retombe fatalement sous le poids de l'habitude et de la coutume, à cela près qu'il s'agit d'une habitude nouvelle et d'une coutume différente, circonscrite au petit monde de la haute ou basse pègre. Ainsi, la même cause qui nous retient sur la pente de la première faute, à savoir l'obéissance à l'habitude et à la coutume, l'imitation de nous-même et de notre milieu, nous conduit à récidiver, une fois la première faute commise. La raison pour laquelle les honnêtes gens restent honnêtes est la même pour laquelle les délinquants sont récidivistes. Cette progression des récidives, si souvent signalée de nos jours et si frappante, est donc une des meilleures contre-épreuves de mon principe sociologique. J'admire avec quelle simplicité s'opère ainsi dans nos sociétés cette loi de ségrégation qui s'étend à la nature universelle.

Lombroso est très intéressant à lire sur le criminel latent, honnête par accident, ou en apparence, contre-pied du criminel d'occasion, et sur le criminel impuni. Dans la première classe il range

1. De cette indiscernabilité il conclut, non qu'il a pu se tromper en rattachant la criminalité native à une cause morbide, à l'épilepsie, mais que l'habitude criminelle a pour effet de rendre fous, et quasi épileptiques, les malfaiteurs « comme la toute-puissance, les despotes. » Il y a un peu de vrai.



les politiciens<sup>1</sup>. « Assez souvent c'est la politique, la lutte sociale, comme parfois la religion, qui sert de soupape de sûreté et encore plus de vernis aux tendances criminelles, grâce au moindre miso-néisme qui incline le criminel plus que l'honnête homme à accueillir les nouveautés » (p. 433). On s'explique ainsi pourquoi des hommes qui présentent « le type criminel très caractérisé et des anomalies névropathiques très marquées », non seulement n'ont commis aucun délit de droit commun, « mais encore sont dévoués avec une abnégation extraordinaire aux factions politiques ». On s'explique aussi bien en vertu de quelle affinité profonde les détenus politiques se sentent souvent attirés dans les prisons, comme l'a observé l'un d'eux, vers les détenus ordinaires. Du reste, il leur arrive souvent de franchir le Rubicon du délit vulgaire. Dans l'histoire de nos révolutions françaises, des troubles irlandais, des anciennes émeutes de Florence, notre auteur compte les hommes d'État qui ont été voleurs, assassins, *stupratori*, et longue en est la liste. La plupart des conspirateurs ou des réformateurs lui paraissent atteints d'*épilepsie politique*. Heureux malfaiteurs, au demeurant ! Ils narguent la justice. « Dans l'état de vraie oligarchie *avocatesque* où se trouvent les sociétés européennes, la dénonciation de leurs méfaits tournerait au détriment de l'accusateur ; moi-même, je ne puis dénoncer quelques complices ou chefs notoirement connus de certaines camorres, et notamment un collègue qui m'a volé enfant, jeune homme, homme mûr, et qui a tous les caractères du criminel-né<sup>2</sup>, sans courir un réel danger. » Il est consolant de penser que la France n'a pas le monopole de ces sortes de gens. Inutile d'ajouter que, chez ces criminels-là comme chez les autres, le savant criminaliste découvre « un substrat épileptoïde ».

Notre revue de délinquants est enfin terminée. Quelle sera notre conclusion ? Lombroso, nous croyons pouvoir le dire, n'a pas prouvé sa thèse. Mais, en le lisant, on a le sentiment qu'il tourne autour d'une vérité. Je n'ai pas la prétention de la dégager entièrement. Il est cependant un aspect de cette inconnue qui me semble se laisser entrevoir çà et là, et dont la notion m'est suggérée par les explications finales de l'auteur sur la nature de l'épilepsie. Il était bien temps, à dire vrai, qu'il s'expliquât à ce sujet. Il acquiesce (p. 450) à la définition qu'en donne Venturi, et qui ne manque ni de pro-

1. Il y range aussi, chose étrange, nombre de savants, qui seraient souvent des criminels déguisés ou transformés. Mais les preuves apportées sont vraiment si faibles qu'il n'y a pas lieu d'insister.

2. Je soupçonne que Lombroso pensait à ce collègue quand, se hâtant un peu trop de généraliser, selon son penchant, il a vu dans une grande catégorie de savants autant de criminels déguisés.

fondeur ni surtout de largeur. Le tempérament épileptique, suivant Venturi, c'est simplement le tempérament outrancier, excessif en tout, en bien comme en mal; « aux mouvements, à la sensation, à l'émotion, à la rougeur, aux larmes, au jugement de la personne normale, correspondent les convulsions, l'hallucination, l'épouvante, la fureur, la congestion, la bouche écumante, le délire de l'épileptique »; ici et là, c'est la même vie nerveuse, plus ou moins fortement exprimée. Ce point de vue est acceptable si l'on observe, avec le même écrivain, que, chez les sujets les plus sains, une excitation brusque et forte peut donner lieu à des manifestations de colère, de peur, de jalousie, d'érotisme, assez semblables à des accès d'épilepsie, *et tendant comme ceux-ci à se reproduire plus tard spontanément* dans des circonstances propices. — Comme cela est vrai! Qui de nous n'a ressenti au cours de sa vie quelqu'une de ces fortes secousses du cœur, de ces perturbations à fond, motivées à l'origine, mais plus tard renaissantes d'elles-mêmes et sous le plus léger prétexte, comme si leur empreinte dans l'intervalle avait subsisté en nous? Un cheval, jusque-là tranquille, qu'une ombre ou une pierre blanche a épouvané au crépuscule, se cabre dès lors, de temps en temps, à la même heure, devant un fantôme intérieur. Ne peut-on pas dire que, depuis ce jour, il est devenu épileptique? Un accès de passion quelconque fixé en un cliché cérébral distinct serait donc un commencement d'épilepsie. L'épilepsie, en ce sens, ne serait que la passion stéréotypée en quelque sorte.

Or, je n'ai pas besoin de faire remarquer que, même entendue ainsi, l'épilepsie n'explique pas suffisamment le crime, puisqu'elle explique aussi bien son contraire, et il est visible, en tout cas, qu'elle en serait l'explication sociale aussi bien que naturelle. On peut dire aussi qu'en s'élargissant à ce point le cercle de l'épilepsie s'est tout à fait déformé. Il en subsiste pourtant un caractère essentiel et instructif à considérer : l'intermittence, la périodicité. Sans l'épilepsie proprement dite, l'importance de ce caractère, commun à tous les phénomènes psychiques il est vrai, mais en elle plus marqué qu'en nul autre, aurait pu ne pas nous frapper. Mais par elle nous pouvons apprendre qu'il y a en nous beaucoup de roues invisibles en train de tourner à notre insu pour faire détendre périodiquement quelque ressort terrible, pour faire éclater quelqu'une de ces substances explosibles intérieures que nous portons sans le savoir. Ces rotations innombrables et incessantes, qui sont la vie inconsciente de nos souvenirs, de nos désirs, de nos sentiments latents, la répétition continue de tout ce qui est entré une fois en nous par voie

d'impression accidentelle, s'accomplissent dans l'intérieur de nos cellules cérébrales. C'est grâce à ces tournolements sans fin, multipliés et enchevêtrés, que parfois des rencontres ont lieu, d'où jaillissent des actes inattendus d'audace ou de perversité, des traits de folie ou de génie, qui nous étonnent nous-mêmes ; comme c'est grâce aux gravitations compliquées des astres que s'opèrent leurs conjonctions, d'où résultent des éclipses ou des moments de sublime éclat. Tout est périodique dans le moi, normal ou non, et les idées ou les vellétés malades ne sont pas les seules qui tendent à se répéter sans être appelées ; mais ce sont celles qui y réussissent le mieux et le plus irrésistiblement. Si raisonnables d'ailleurs, si exempts de toute névrose que nous puissions être, nous ne pouvons nous empêcher de graviter dans une ellipse de pensées, d'actions, d'émotions, qui se rééditent de jour en jour, de saison en saison, de circonstances en circonstances analogues. L'espèce de tristesse enchantée et poignante, toujours la même, que ramène invariablement dans beaucoup d'âmes le retour du printemps et qui les force alors à suspendre tout travail, a ses sources dans des chagrins d'amour de leur première jeunesse, oubliés et confusément ressuscitants avec accompagnement d'autres réminiscences décevantes, harmoniques de cette note et timbre de ce son. Cela forme un concert spontané du cœur, une sorte d'orgue de Barbarie interne, plaintif et déchirant, qu'il est impossible d'arrêter. Certaines dispositions à la joie, sans cause apparente, qui durent pendant des semaines, s'expliquent par la résurrection vague d'anciens bonheurs. Mais il est aussi chez les malheureux qui ont souffert de grandes privations, de grandes humiliations, de mauvais traitements, dans leur enfance ou leur jeunesse, des jours où gronde en eux une sourde colère inexplicable, un besoin confus de haine et de vengeance, une envieuse cupidité. Et si, en de tels moments, quelqu'un les offense ou quelque proie les tente, un homicide, un incendie, un vol pourront être la suite de cette fatale coïncidence. Et puis, le crime une fois fait, il y aura des jours, des mois où une sorte d'appétit criminel, indéterminé et inassouissable, leur reviendra on ne sait pourquoi ; car le crime imprime caractère, et, comme il n'est pas de sensation plus forte que celle-là, il n'en est pas qui se fixe en un cliché plus profond.

Mais, précisément parce que la périodicité dont il s'agit s'étend au monde entier de notre conscience et de notre inconscience, il ne suffit pas de la constater, de la découvrir là où elle est moins marquée, par analogie avec les phénomènes où elle l'est le plus, pour avoir le droit de juger l'individu irresponsable de ce qui appa-

rait ou éclate en lui spontanément. Il y a ici des distinctions à établir. Le plus souvent l'ellipse de souvenirs ou d'habitudes dont je viens de parler est vraiment nôtre, parce que c'est avec notre adhésion ou d'après notre volonté initiale qu'elle a été tracée; ou bien parce qu'elle est la perpétuation et l'assimilation intérieure d'accidents qui nous sont devenus essentiels, de cicatrices qui font partie de notre signalement; comme la courbe décrite par les planètes, elle ne nous fait traverser en général que des états peu dissemblables les uns des autres, non évidemment contradictoires, du moins. Au contraire, l'ellipse démesurée où la folie nous projette, comme des comètes précipitées de l'extrême chaud à l'extrême froid et *vice versa*, nous aliène et nous dénature à chaque instant. On dira qu'entre ces caractères opposés il y en a beaucoup d'intermédiaires. Oui, sans doute, mais il y en a moins qu'on ne croit; les planètes sont en somme assez nettement séparées des comètes, et, s'il a existé dans le passé des corps célestes hybrides, ils ont disparu; les frontières de la folie, quoi qu'on en dise, sont une zone assez mince, et la demi-folie est un état d'équilibre instable où l'on ne séjourne jamais longtemps. Dans l'âme, comme dans la société, il n'y a guère de milieu entre l'ordre et le désordre. Ce qu'on appelle l'ordre dans la vie individuelle ou dans la vie sociale, n'est qu'un enchaînement harmonieux d'idées et d'actions périodiques avec le moins possible de périodes en conflit les unes avec les autres. Alors il y a identité individuelle et identité sociale. Mais quand des périodes éruptives surgissent, quand le tissu des périodes enchaînées qu'on appelle travail, industrie, justice, ou santé, équilibre mental, vient à être déchiré par ces éruptions, il y a désordre ou folie, anarchie ou épilepsie. Et d'un de ces états à l'autre, la transition en somme est toujours brève.

Un certain ordre, à la vérité, peut bien se glisser à la longue dans le désordre même, mais il reste subordonné à celui-ci et ne sert qu'à l'accentuer davantage. Par exemple, il est à remarquer que les répétitions d'accès morbides, irrégulières au début, tendent à se régulariser. Chez les alcoolistes qui s'enracinent dans leur vice, le retour des troubles affecte, dit le D<sup>r</sup> Vétault<sup>1</sup>, « une périodicité régulière ». Chez les dipsomanes pareillement. Un ivrogne, cité par le même savant, toutes les fois qu'il avait trop bu, répétait machinalement un délit identique : il s'emparait d'une voiture et d'un cheval momentanément abandonnés par leur propriétaire.

D'autres conséquences sont à tirer des considérations ci-dessus.

1. Voir son travail sur l'*Alcoolisme*.

La répétition héréditaire des qualités intellectuelles et morales présentées par les ascendants rentre, comme un cas singulier, dans la périodicité générale des faits psychologiques. Ce cas est celui où la période excède la durée de l'individu et même parfois embrasse plusieurs générations. Spontanément, tout comme un accès d'épilepsie dans une âme calme, une organisation vicieuse ou perverse éclate dans une famille honnête. Le travail, répétition des mêmes actes, des mêmes idées, à intervalles très rapprochés; l'habitude proprement dite, le souvenir et l'instinct, répétition d'actes et d'idées à intervalles déjà plus grands; l'hérédité enfin et l'atavisme, répétition de tendances à certains actes ou à certaines idées, à travers des temps considérables: ce sont là autant d'ondes concentriques qui vont s'étendant et se compliquant, se greffant les unes sur les autres. Ajoutons que, sur ces formes diverses de l'imitation *de soi*, de l'imitation esclave et prisonnière de la vie organique, se greffent à leur tour toutes les formes supérieures de l'imitation d'autrui, de l'imitation libre, émancipée dans l'immense monde social. Maintenant, parmi ces périodes, il en est qui sont des roues dont nous pouvons être les tourneurs; d'autres qui tournent sans que notre volonté y puisse rien. Or, la répétition héréditaire, malgré le caractère de fatalité inéluctable qui semble lui être inhérent, est certainement plus à portée de notre main et plus maniable que beaucoup de répétitions-habitudes; et, si nous le voulions bien, nous pourrions faire jouer au profit de la société, en mettant obstacle à certains mariages et favorisant certains autres, la force toute-puissante de l'hérédité. La société, dans une certaine mesure, est donc coupable, par négligence et légèreté, des fautes commises par les criminels-nés, qu'elle aurait pu empêcher de naître. Elle l'est parfois autant que l'individu peut l'être des mauvaises habitudes qu'il a laissé croître et se fortifier en lui.

G. TARDE.